



LETTRE MENSUELLE



Actualités | Comptes-rendus | Agenda



« La ruralité pour rapprocher l'Europe des citoyens », entretien avec Joël Giraud

À quelques jours de la présidence française de l'Union européenne, quel constat dressez-vous de la ruralité européenne ?

Elle est marquée par sa diversité. Nous devons parler davantage des ruralités, tant ce terme recouvre à l'échelle de chaque territoire une diversité de situation issue des histoires, des cultures mais aussi des climats et de la géographie. Les questions relatives aux services à la population, à la démographie, aux transitions écologiques, à la gestion de l'espace, à l'accès au numérique comme aux mobilités, prennent des visages différents dans les 27 États. La ruralité du grand nord scandinave, la ruralité périurbaine des Pays-Bas et de la Belgique, la ruralité du Massif central français, comme des Apennins italiens ou des Sierras ibériques, des îles grecques, ou la ruralité de la Roumanie, de la Hongrie ou de la Pologne nécessitent une approche « sur mesure ».

La ruralité en Europe et son développement ne sont-ils pas trop souvent relégués derrière l'agriculture ?

Pendant longtemps, les métropoles étaient vues comme une priorité des politiques européennes de cohésion des territoires et la question de la ruralité se traitait par le seul prisme de la PAC. Aujourd'hui, les enjeux des territoires ruraux sont revenus au premier plan. La crise des gilets jaunes a permis de mettre en avant la « géographie du mécontentement ». Elle a conduit à une prise de conscience : la ruralité n'est pas seulement un sujet de politique agricole même si l'agriculture reste une activité économique essentielle pour le développement et le façonnement des territoires.



Patrice Joly, à la tribune du Sénat, lors de la présentation de la proposition de résolution.

Agenda rural européen : un « oui » franc et massif du Sénat

Le Sénat a adopté, à l'unanimité, la proposition de résolution appelant le gouvernement français à porter le projet d'Agenda rural européen lors de sa présidence de l'Union européenne.

« Démentir l'avenir que certains promettent à nos campagnes, les condamnant soit à l'abandon et au déclin, soit à vivre dans le sillage de grandes métropoles » : voilà un des objectifs présentés par le sénateur Patrice Joly lors de la discussion portant sur la proposition de résolution demandant la mise en place d'un Agenda rural européen, déposée à son initiative, et débattue le 4 novembre dernier.

Devant les sénateurs, le président de l'A.N.N.R. devait ajouter que le gouvernement ne pouvait manquer l'opportunité de la présidence française de l'Union européenne pour ruraliser l'Europe, c'est-à-dire mettre en place une politique dédiée aux territoires ruraux qui permette la mise en avant et à profit du potentiel des ruralités en vue de répondre aux défis de notre temps.

Regarder le discours de Patrice Joly

Il a été rejoint en cela par l'ensemble des intervenants, et notamment par le sénateur Bernard Delcros, secrétaire général de l'A.N.N.R., qui devait préciser « la présidence de l'Union européenne donne à la France une occasion unique de promouvoir un Agenda rural européen pour un développement de tous les territoires ».

Regarder le discours de Bernard Delcros

Le sénateur Jean-Jacques Lozach, vice-président de

Les habitants des territoires ruraux veulent avoir les mêmes chances et les mêmes services que dans les territoires urbains.

Le Sénat, à l'initiative du sénateur Patrice Joly, a adopté, à l'unanimité, une résolution demandant à la Commission européenne de se doter d'un Agenda rural européen, partant de l'expérience française. Souhaitez-vous nourrir et animer cet agenda ?

Les membres du Parlement rural, dont l'A.N.N.R. est un acteur pilote, mais aussi Leader France et l'A.M.R.F., se sont mobilisés pour cette résolution. Le Gouvernement français était favorable. Mais cette idée doit faire l'objet d'un large débat européen ! Ainsi, *Ruralisons l'Europe !*, sera soutenu dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne (P.F.U.E.) et j'y participerai avec grand plaisir. Ces idées contribuent à faire émerger le débat et s'inscrivent dans la suite de la communication de la Commission vers des zones rurales plus fortes, connectées, résilientes et prospères.

Quels sont concrètement les dossiers que vous porterez à l'échelle européenne en tant que secrétaire d'État chargé de la ruralité ?

Il s'agit de questions de moyen, voire de long terme et nous n'avons pas d'actualité législative immédiate puisque les règlements sur les fonds de cohésion ont été adoptés récemment. Nous allons alimenter la réflexion sur l'élaboration de propositions pour la programmation 2028-2034. Nous souhaitons rapprocher l'Europe des citoyens. Profitons de cette P.F.U.E. pour que notre approche différenciée soit partagée. Rapprochons les points de vue autour de valeurs, de méthodes et d'analyses. Nous avons des cas concrets comme le travail réalisé avec l'Espagne et mon homologue, Paco BOYA, secrétaire d'État au défi démographique, sur le partage des actions et le rapprochement de nos politiques territoriales sur la zone transfrontalière des Pyrénées. Le Gouvernement travaille également, dans le cadre du traité du Quirinal, à cette même coordination avec l'Italie sur les enjeux qui touchent notamment à la ruralité et à la montagne.

Il ne s'agit pas de transposer le « modèle » français. L'Europe n'est pas un pays unitaire mais une union d'États. Certaines mesures de l'Agenda rural intéressent nos amis européens. Exemples en matière d'ingénierie, l'Action Cœur de Ville et Petite Ville de Demain pour accompagner la redynamisation des centres-villes et des centres-bourg, ou encore les volontaires territoriaux en administration pour mobiliser la jeunesse comme fer de lance de l'ingénierie en faveur des territoires ruraux. Notre réseau de France Services, pour implanter en un lieu unique un accès à un bouquet de services publics du quotidien, est particulièrement intéressant.

Propos recueillis par Jean-Yves VIF.

l'A.N.N.R., souligna que « l'U.E. se priverait de l'exploitation optimale de ses atouts si elle n'était pas au rendez-vous du développement de la vie rurale ».

Regarder le discours de Jean-Jacques Lozach

Rebondissant sur l'ensemble des propos, le ministre Cédric O salua la démarche tout en précisant que le gouvernement s'y ralliait, à telle enseigne que la manifestation proposée par le Parlement rural français à Strasbourg en février prochain, *Ruralisons l'Europe !*, a été intégrée dans la programmation officielle de la Présidence française.

Unis dans la ruralité : le Parlement rural français se réunit à Bruxelles

En vue de préparer la grande rencontre *Ruralisons l'Europe !*, prévue le 3 février 2022, le Parlement rural français se rassemblera, le 9 décembre 2021, à Bruxelles pour une session plénière qui sera l'occasion d'un grand dialogue entre les acteurs de la ruralité européenne.

Cet échange aura pour objectif d'évaluer les besoins au sein des États membres et de porter auprès de la Commission la nécessité pour l'Europe d'axer la relance par le local.

Après les propos introductifs de Patrice Joly, et une intervention du professeur Gérard-François Dumont sur les réalités des territoires ruraux en Europe, une première table-ronde permettra de comprendre les origines de l'Agenda rural et surtout d'établir les objectifs dont il pourrait être porteur.

L'après-midi sera d'abord consacré à un échange entre membres du Parlement rural français, représentants de la Commission européenne, sénateurs et eurodéputés français.

Enfin, point d'orgue de cette journée, un passage de témoin symbolique entre la Slovénie, qui préside actuellement l'Union européenne, et la France, qui aura cette responsabilité au 1^{er} janvier, se tiendra en présence de Jože Podgoršek, ministre de l'agriculture slovène, Joël Giraud, secrétaire d'État chargé des ruralités, et de Paco Boya, secrétaire d'État espagnol chargé du défi démographique.

Accéder au programme de la journée



Patrice Joly et Joël Giraud lors de la dernière session plénière du Parlement rural français, qui s'était déroulée le 8 octobre 2020 au Conseil économique, social et environnemental.